

ÉCOLE TOUR SAINTE

GUIDE - RENTRÉE 2026

A LIRE IMPERATIVEMENT par tous !!!

Chers Parents,

Vous trouverez donc ci-dessous les informations importantes pour la rentrée de votre enfant :

1- A Faire à la rentrée :

- **A vérifier dès le jour de la rentrée** : Nom-Prénom, date de naissance, et si votre enfant est inscrit selon votre choix : Externe ou Demi-pensionnaire. Les listes des élèves inscrits dans chaque classe seront affichées dans le hall d'entrée. **Me signaler tout changement par écrit**, dès les premiers jours de classe et **au plus tard le 11 Septembre**, date après laquelle la facturation est donnée aux familles.
- **Pour les nouveaux élèves**, à qui nous souhaitons la bienvenue parmi nous : Apporter **le certificat de radiation** de la dernière école fréquentée (*document obligatoire*)
- **Pour tous : Votre attestation de responsabilité civile** à réclamer auprès de votre Assurance Multirisque Habitation. Je vous rappelle également que **tous les enfants inscrits dans l'établissement sont assurés pour l'Individuelle Accident (Assurance scolaire)** auprès de FIDES Assurances.
- **Pour tous, La fiche d'urgence** : A ramener dès le jour de la rentrée (voir fin du document à imprimer)
- **Le coupon d'inscription à la garderie du soir, à imprimer** et à ramener si besoin **avant le 11 septembre** au plus tard. (voir fin du document)

2- Cantine :

- **Les Repas exceptionnels (enfants Externes)** sont **payables à l'avance** : 7,65€ /repas, **sur le site Ecole Directe par CB**, ou par chèque ou espèces auprès de l'accueil de l'établissement.
Les repas restants ou dûs de l'an dernier seront reportés pour la rentrée.
- **Les Dossiers de demande de Bourse des Cantines** sont à **retirer à la rentrée auprès de la Directrice et à ramener à la directrice**, complets avant fin septembre.
Ils sont ensuite étudiés par le CCAS de la ville de Marseille, en Janvier. **Les demandes pour lesquelles il manque des pièces justificatives seront AUTOMATIQUEMENT rejetées.**

Quotient Familial CAF	Participation accordée par repas
Inférieur ou égal à 350	3.67 € par repas
Compris entre 351 et 660	1.83 € par repas
Supérieur ou égal à 661	0.00 €

3- Rappels :

- **Circulation aux abords et dans l'établissement** : **Il est interdit de s'arrêter et stationner devant le portail de l'établissement.** Les pompiers doivent pouvoir accéder à l'établissement à toute heure de la journée !!!
- **L'entrée des véhicules au parking de l'école est strictement interdite** à toute personne ne faisant pas partie de l'établissement. **Aucune autorisation ne pourra être accordée.**

A l'intérieur de l'établissement, vous traversez le parking enseignant. Ce parking n'est pas une cour de récréation mais un lieu de circulation de véhicules. De ce fait, **chaque enfant doit rester à proximité de ses parents et être tenu par la main. Veillez à ce que vos enfants n'aillent pas dans les escaliers,** situés près du portail, qui donnent accès aux laboratoires du Collège/Lycée, **pour ne pas déranger les cours qui s'y déroulent encore à ce moment-là.**

➤ **Accès à l'école :** Un **badge famille** vous sera envoyé par Ecole Directe. Il pourra vous être demandé à l'entrée. **Pensez à le télécharger et à le conserver toute l'année.** Toute personne entrant dans l'établissement devra en être munie ou s'adressera à l'accueil pour se faire prêter un badge visiteur.

➤ **Les goûters de 10h et de 15h** sont interdits (circulaire ministérielle du 14/02/02). Nous vous demandons de **veiller à ce que votre enfant déjeune correctement** le matin. **Le goûter du soir à 16h45 est réservé uniquement aux enfants qui restent à la garderie.** Nous vous rappelons que **les biscuits apéritifs et bonbons ne sont pas des goûters.**

➤ **Horaires :**

Semaine de 4 jours : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
(24 heures d'enseignement général + 1 heure de culture religieuse)

HORAIRES : ☞ **Accueil de 8h à 8h30** pour tous, et de **13h à 13h15 pour les externes**
☞ **Début des cours : 8 h 30 et 13 h 15**
☞ **Heures de sortie : 11 h 30 à 11h45 et de 16 h 30 jusqu'à 18 h**

Seuls les parents des enfants de Maternelle sont autorisés à rentrer dans les classes pour accompagner leur enfant. Les parents du Primaire quittent leur enfant aux portes de l'école.

RETARDS :

Je vous demande de veiller à respecter les horaires de rentrée afin de ne pas perturber le bon déroulement des cours et du travail du personnel.

Les élèves ne seront plus acceptés à l'école après 8h30. Les parents seront appelés pour venir les récupérer à l'accueil de l'établissement, et devront être ramenés à 13h.

☞ **Sortie de Midi pour les élèves externes : 11 h 30 – 11 h 45 :** par le Hall d'Entrée pour les élèves du Primaire, ou par la classe de garderie des maternelles pour les enfants de Maternelle.

Les élèves externes pourront attendre leurs parents, **jusqu'à 11 h 45.** **Passée cette heure, ils seront accompagnés à la cantine et ne pourront être récupérés** (sauf si l'école a été avertie de votre retard exceptionnel)

☞ **Sorties du soir : 16 h 30**

Les élèves du Primaire sont récupérés dans la cour jusqu'à 17 h 00, heure de la garderie. Après cet horaire, les enfants iront à la garderie (**jusqu'à 18 h maximum**)

Les enfants de Maternelle sont récupérés devant les portes de leur classe de 16h30 à 16h45, puis sont regroupés dans la salle de garderie des maternelles.

Pour des raisons de sécurité et de surveillance, il est interdit de s'attarder sur la cour ou dans les couloirs. Nous vous demandons de sortir rapidement après avoir récupéré votre enfant.

Pour les enfants qui sont récupérés par les aînés du Collège ou du Lycée : les collégiens ou lycéens devront sortir côté collège, et revenir chercher leurs frères et sœurs par le portillon. Ne pas venir accompagné de leurs camarades de classe !

☞ **Garderie du soir : 17 h 00 à 18 h 00**

A **partir de 17 h 00,** les enfants de CP au CM2, encore présents à l'école, seront gardés dans la salle de garderie du Primaire (ancienne classe de GS), au rez de chaussée pour le Primaire et les enfants de maternelles, **en salle de garderie des maternelles.**

Les enfants doivent être impérativement récupérés avant 18 h. Tenir l'école informée de tout retard !!

ATTENTION !!! Je vous rappelle que **la garderie du soir est payante : 20 € / mois** vous seront prélevés avec la scolarité. Les garderies occasionnelles vous seront facturées **3€ par soir et par enfant.** L'appel sera fait chaque soir.

Vous trouverez ci-joint le coupon d'inscription à la garderie du soir, à remplir et à ramener si besoin avant le 11 Septembre au plus tard.

Fermeture de l'école : 18 h

Après 18 h, il vous sera facturé 3€ supplémentaires (y compris pour les enfants inscrits à la garderie).

Cette garderie est un service rendu aux familles. Nous nous réservons la possibilité d'exclure les enfants n'ayant pas le comportement attendu ou qui ne seront pas récupérés à l'heure.

4- Organisation de la rentrée :

➤ Rentrée des classes :

Le Mardi 1^{er} Septembre 2026 de 8h 30 à 16 h 30 : pour TOUT le Primaire (CP au CM2) Cantine assurée.

Réunion des parents du primaire de 9h à 9h30 dans la cour avec la Directrice

- **de 9 h 00 à 11 h30** : pour les GS
- **de 9 h 30 à 11 h30** : pour les TPS-PS (Cf liste jointe).
- **Pas de classe** pour les MS

Attention pas de cantine ce jour-là pour les Maternelles

Le Jeudi 3 Septembre : de 9h00 à 11h30 : Rentrée de tous les MS (Cf liste jointe).

- **et de 8h30 à 16h30** : journée complète **pour les GS - Cantine assurée pour les GS.**
- **Pas de classe** pour les TPS-PS

Les classes du CP au CM2, auront cours toute la journée aux horaires habituels, et la cantine sera assurée.

Le Vendredi 4 : de 8h30 à 11h30 : Matinée pour les TPS et tous les PS (pas de cantine) --> (Journée complète pour les TPS-PS à partir du Lundi 7 Septembre)

- **de 8h30 à 16h30** : Journée complète pour tous les MS et GS (avec cantine)

➤ Les Réunions de Parents - sans enfants !

PS/MS 1 : Mardi 8 Septembre 2026 à 17 h

PS/MS 2 : Vendredi 11 Septembre 2026 à 17 h

GS : Jeudi 10 Septembre 2026 à 17 h

CP : Vendredi 4 Septembre 2026 à 17 h

CE1 : Lundi 7 Septembre 2026 à 17 h

CE2 : Lundi 7 Septembre 2026 à 17 h

CM1 : Jeudi 3 Septembre 2025 à 17 h

CM2 : Vendredi 4 Septembre 2026 à 17 h

➤ Liste des Enseignants :

La répartition des élèves dans ces classes a été faite en équipe selon des critères pédagogiques. Aucun changement ne sera accordé.

- ❖ **PS/MS 1** : Mme MIGLIORE
- ❖ **PS/MS 2** : Mme SEGOND, Mme LAMOUREUX
- ❖ **GS** : M. CAMOIN
- ❖ **Cours Préparatoire 1** : Mme MORELLI
- ❖ **Cours Élémentaire 1** : Mme ATTARD
- ❖ **Cours Élémentaire 2** : Mme BOSQUI
- ❖ **Cours Moyen 1** : Mme DANTE
- ❖ **Cours Moyen 2** : Mme SPINETTA
- ❖ **Regroupement d'adaptation** : Mme GOMBAULT

A CONSERVER



Calendrier Scolaire 2026/2027

Rentrée des classes : Le **Mardi 1^{er} Septembre 2026 à 8h 30** pour le Primaire (CP au CM2) toute la journée **avec cantine**.

- **de 9 h 00 à 11 h30** : pour les GS
- **de 9 h 30 à 11 h30** : pour les TPS-PS (Cf liste jointe).
- Pas de classe pour les MS
- Pas de cantine pour les Maternelles

Le **Jeudi 3 Septembre 2026** : de 9h00 à 11h30 : Rentrée de tous les MS (Cf liste jointe).

- de 8h30 à 16h30 : journée complète pour les GS - **Cantine assurée pour les GS**.
- Pas de classe pour les TPS-PS

Les autres classes (de la MS au CM2) auront cours normalement et la cantine sera assurée.

Le Vendredi 4 Septembre 2026 : de 8h30 à 11h30 : Matinée pour les TPS et tous les PS (pas de cantine)

de 8h30 à 16h30 : Journée complète pour tous les MS et GS (avec cantine)

Journée complète pour les TPS et PS à partir du Lundi 7 Septembre.

Toussaint : Du **Vendredi 16 Oct.** au soir au **Lundi 3 Nov.** matin

Noël : Du **Vendredi 18 Déc.** au soir au **Lundi 4 Janv. 2027** matin

Hiver : Du **Vendredi 19 Fév.** au soir au **Lundi 8 Mars** matin

Printemps : Du **Vendredi 16 Avril** au soir au **Lundi 10 Mai matin** (Pont de l'ascension inclus)

Le lundi 3 Mai et Mardi 4 Mai seront rattrapés les mercredis 10 Mars et 19 Mai (journées complètes)

Pont de l'ascension : du 5 Mai au 10 Mai → inclus dans les vacances de printemps.

Été : à partir du **Vendredi 2 Juillet** au soir



Attention ! Pas de garderie les soirs de départ en vacances :
Fermeture de l'école à 17h



Nous vous souhaitons de passer de Bonnes Vacances
Et vous donnons rendez-vous au **Mardi 1^{er} Septembre !!!**
Prenez soin de vous ...

Les Enseignants - La Directrice



ÉCOLE PRIVEE TOUR SAINTE
Etablissement Catholique - Diocèse de Marseille
12, Avenue de Tour Sainte - 13014 Marseille
☎ 04.91.21.53.00 - Fax : 04.91.21.53.01

INSCRIPTION A LA GARDERIE DU SOIR

Chers parents,

La garderie du soir est payante, à raison de **20 € par mois**, qui vous seront prélevés avec la scolarité, pour un enfant qui reste à l'étude plusieurs jours par semaine ou **3 € par enfant et par soir** à régler en espèces.

Sortie des classes à 16 h 30
Début de la garderie du soir : 17 h

Un appel sera fait à chaque début de garderie pour recenser les enfants présents et inscrits.

Nous vous joignons le coupon d'inscription à nous ramener **avant le 11 Septembre**, afin de mettre en place les prélèvements correspondants.

Tous les enfants devront avoir quitté l'école avant 18 h. Après 18 h, il vous sera facturé 3€ supplémentaires.

Pour tout retard trop fréquent ou un comportement inadapté, nous nous réservons le droit de ne plus accepter l'enfant à la garderie.

La Directrice
Mme LAMOUROUX



ÉCOLE PRIVEE TOUR SAINTE
Etablissement Catholique - Diocèse de Marseille
12, Avenue de Tour Sainte - 13014 Marseille
☎ 04.91.21.53.00 - Fax : 04.91.21.53.01

COUPON D'INSCRIPTION A LA GARDERIE DU SOIR

A RAMENER AVANT LE 11 SEPTEMBRE

Je soussigné(e) Mme – Mr désire que mon enfant
en classe de soit inscrit à la garderie du soir au tarif de **20 € /mois**.

Date et Signatures :



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

2026/2027

Cette fiche permet de recueillir les informations nécessaires en cas d'accident

Nom : **Prénom :**
Classe : **Date de naissance :**
Adresse :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

.....

En cas d'accident, l'école s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

	Tél portable	Tel professionnel
Mère : Mme		
Père : Mr		
Autre personne :		

Nom et N° d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Nous soussignés, Mr/Mme Autorisons l'anesthésie de notre fils/fille au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale.

Signature des parents :

Renseignements médicaux :

L'enfant a-t-il eu les maladies suivantes ?

VACCINS OBLIGATOIRES	Date des derniers rappels
Tétanos	
DT Polio ou Tétracoq ou Pentacoq	
BCG	
Autres	

RUBEOLE	OUI	NON
OREILLONS	OUI	NON
COQUELUCHE	OUI	NON
ROUGEOLE	OUI	NON
VARICELLE	OUI	NON
SCARLATINE	OUI	NON

ASTHME (PAI)	OUI	NON
ALLERGIES ALIMENTAIRES (PAI)	OUI	NON
MEDICAMENTEUSES	OUI	NON
AUTRES :		

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (traitements en cours, crises de convulsion, précautions particulières à prendre, etc...)

.....

Nom, adresse et N° de téléphone du médecin traitant :

.....

POUR INFORMATION

Chaque enfant aura un kit de fournitures offert par la mairie de Marseille

Composition des kits pour les élèves des écoles privées sous-contrat

Pour les élèves des écoles élémentaires : Un sac à corde avec à l'intérieur un sac en papier contenant les fournitures susvisées :

- Une gourde pour les CP
- Une pochette de 12 crayons de couleurs
- Une pochette de 12 feutres
- 2 crayons à papier
- 5 stylos bille BIC (2 bleus, 1 rouge, 1 vert et 1 noir)
- 3 feutres pour ardoise
- Une ardoise effaçable
- 2 surligneurs
- Un taille-crayon avec réservoir
- Une gomme
- Un double décimètre
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds
- 1 compas pour les CM1+CM2
- 1 équerre pour les CM1+CM2
- 1 rapporteur pour les CM1+CM2
- 3 colles en bâton
- Une trousse triangulaire
- Un cahier de liaison VDM
- Un cahier 48p 17x22cm
- 1 ramette de feuilles blanches
- 1 bonnet de bain (pour les CP+CE1)
- 1 Bescherelle (pour les CE1)

Pour les élèves des écoles maternelles : Un sac à corde avec un sac en papier contenant les items ci-dessous

- Une petite gourde pour les PS
- Un gobelet éco-cup
- Un cahier de liaison *
- Un cahier à dessin 24x32cm
- Un cahier de dessin ville de Marseille
- 1 porte documents 40 pochettes
- 1 boîte de 12 feutres pointe large*
- Une boîte de crayons plastiques à dessin spécifiques (style « pastels »)
- Un tablier pour les PS*
- 1 ramette de feuilles blanches*
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 casquette

* (Le cahier de liaison, la ramette, la boîte de feutres, les boîtes de mouchoirs et le tablier seront conservés par l'école)

Liste des fournitures pour la classe de CM2, rentrée

Ces affaires doivent être complètes jusqu'à LA FIN DE L'ANNEE. A vous de juger du stock à faire.(surtout la colle, au moins 10 bâtons et les cartouches d'encre) et si possible **tout étiqueter au nom** de l'enfant car les affaires trouvées par terre ne sont jamais à personne...

Trousse « normale » :

- 1 Stylo ou roller à cartouches d'encre bleue, universelles effaçables. **PAS GOMMABLE** (style « frixion » interdit)...
- Cartouches encre bleue effaçable.
- 1 Effaceur
- 4 Stylos à bille ou rollers (vert, rouge, bleu, noir)
- 1 Crayon HB
- 1 Taille crayon avec réserve
- 1 Gomme
- Colles en stick
- 1 paire de ciseaux
- 1 Règle de 30cm en **plastique dur**.(pas molle)
- Feutre velleda (1 ou 2)
- 2 surligneurs de couleurs différentes (type stabylor)

Trousse de géométrie : Elle sera constamment complète et présente en classe.

- 1 porte-mine + mines 0,5 mm (pas 0,7)
- 1 compas (marquée au nom de l'enfant) **si celui du CM1 est cassé**

Fournitures diverses :

- 1 agenda (**pas de cahier de texte**)
- 1 ardoise type Velleda et un chiffon
- 1 Chemise avec rabats et élastiques pour tous les documents à montrer à la maison et à signer.
- 1 pochette de feutres
- 1 pochette de crayons de couleurs
- 1 boîte de tubes de peinture
- 1 boîte de mouchoirs en papier
- 1 paquet d'étiquettes adhésives
- Un **petit** sac (en tissu pour suspendre les affaires de peinture, géométrie, ardoise)
- 1 ramette de papier **A4 80g**

Les feuilles à gros carreaux ou petits carreaux sont fournies par l'école. **Cependant, votre enfant devra régulièrement faire les corrections de ses évaluations à la maison sur des feuilles grand format à gros carreaux, donc il est nécessaire que vous ayez un paquet chez vous.**

Affaires du CM1 dont on a besoin en CM2 (en général gardées à l'école par la maitresse):

- Le dictionnaire, la calculatrice
- Le compas s'il est en état
- Le cahier de littérature/ Poésies/ Anglais
- Le cahier d'Histoire et de Sciences

L'école a choisi de commander en nombre les différents cahiers et fichiers, et les livres de littérature jeunesse afin de vous faire bénéficier ainsi du tarif préférentiel réservé aux écoles. Ces frais apparaîtront sur la facture de l'année qui vous sera distribuée fin septembre et vous seront prélevés.

Un « **kit de rentrée scolaire** » offert par la Mairie de Marseille sera distribué aux enfants à la rentrée. Vous le garderez à la maison, et servira de réserve.

Merci de votre compréhension et bonnes vacances à tous.
La maitresse de CM2